

Béguinage Solidaire : être utile, être aimé, être libre



INVESTISSEMENT EN
capital

10 ans
DURÉE RECOMMANDÉE

25%
RÉDUCTION D'IRPP
(DURÉE MINIMUM : 5 ANS)

Le défi du vieillissement et de la solitude : l'enjeu sociétal qui nous concerne tous

En 2050, une personne sur trois aura plus de 60 ans, contre une sur cinq en 2005 (+80% depuis 1977) soit 22,3 millions d'hommes et de femmes. Faute de logements adaptés, les besoins sont immenses, particulièrement en milieu rural ou périurbain souvent délaissés ces dernières décennies. Les établissements de type EHPAD ne répondent plus aux attentes des personnes âgées et les collectivités manquent de moyens pour agir seules.

Le mal-logement et la précarité sont des réalités pour trop de retraités et de personnes âgées. Il est nécessaire d'innover et proposer de nouvelles solutions. Le Béguinage Solidaire est la réponse aux questions : « *puis-je être encore utile, puis-je encore être aimé, puis-je encore être libre ?* ».

Le Béguinage Solidaire : respecter la personne dans toutes ses dimensions

Plus qu'un simple logement adapté, les futurs habitants font d'abord le choix d'un mode de vie basé sur l'entraide et la bienveillance. Ils décident ensemble de ce qu'ils vivront. Les retraités et les personnes en situation de fragilité doivent rester acteurs de leur vie et de la vie de la cité. Leurs savoirs, leurs compétences sont des richesses pour les générations montantes qui leurs apportent en échange leur dynamisme et de nouvelles connaissances.

Prenons en compte les fragilités plutôt que de prendre en charge les personnes. La liberté est un bien précieux. Le Béguinage Solidaire s'articule autour de trois piliers : **être libre, être utile, être aimé.**



DES LOGEMENTS PERSONNELS ADAPTÉS AU VIEILLISSEMENT :

les habitants sont locataires et vivent à leur rythme

→ **ÊTRE LIBRE**



LE TIERS-LIEU : des espaces de partage ouverts aux habitants du quartier (salons, atelier cuisine, jardin-potager, atelier bricolage)

→ **ÊTRE UTILE**



LA PRÉSENCE BIENVEILLANTE : accompagnement professionnel qui facilite la vie des habitants, la médiation et le lien entre les services extérieurs et les associations locales. Elle accueille les futurs habitants, anime le Tiers Lieu et contribue à créer des liens entre les différentes parties prenantes.

→ **ÊTRE AIMÉ**

Le Béguinage Solidaire : au plus près des besoins

En attachant un soin particulier à l'écoute des besoins et des attentes des territoires et des premiers concernés, l'objectif est d'imaginer, construire, financer et gérer des Béguinages Solidaires, partout en France. Chaque réalisation est le fruit d'un travail partenarial dans les territoires avec leurs forces vives. Trois critères sont au cœur de la démarche :

- Un coût abordable pour les personnes ayant des ressources modestes
- Un développement au plus près des besoins, particulièrement en milieu rural et périurbain
- Un habitat à taille humaine : 15 à 30 logements par site



Les plans du Béguinage Solidaire de Luçon

Un groupe associatif sans but lucratif

Le Béguinage Solidaire est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire sans but lucratif. Elle est composée de l'association fondatrice, garante du projet, et de la Foncière Béguinage Solidaire. Au travers de ses instances de gouvernance, il donne la place à chacun de ses membres, professionnels ou particuliers bénévoles, donateurs ou investisseurs, pour en faire un mouvement au service du mieux vieillir.

La Foncière Béguinage Solidaire, une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

Outil au service du projet social, la Foncière Béguinage Solidaire est une entreprise agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) depuis sa fondation en décembre 2018. Elle peut intervenir pour réaliser des projets partout en France. Sa vocation est de porter l'ensemble de l'immobilier des différentes implantations de Béguinages Solidaires.

Son premier projet a été réalisé en 2021 à Valognes (Cotentin) avec 28 logements : l'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2023. Le prochain projet (en cours) se situe à Luçon (Vendée) et va proposer 26 logements. La Foncière Béguinage Solidaire a obtenu le statut d'ESUS, offrant aux investisseurs une réduction d'impôt sur le revenu de 25% de l'investissement réalisé.

Trois raisons d'investir dans le projet

- Apporter une réponse au défi du vieillissement, de la solitude et de l'isolement, partout où ce besoin existe
- Permettre à ce modèle de se développer partout en France pour servir les personnes
- Valoriser le patrimoine, en particulier en milieu rural et périurbain et profiter d'un investissement tangible dans l'immobilier

LE FINANCEMENT DU BÉGUINAGE SOLIDAIRE DE LUÇON



CHIFFRES CLÉS AU 31/12/21 (FONCIÈRE BÉGUINAGE SOLIDAIRE) :



POUR UN BÉGUINAGE SOLIDAIRE



L'OPÉRATION



INVESTISSEMENT EN capital

10 ans DURÉE RECOMMANDÉE

25% RÉDUCTION D'IRPP (DURÉE MINIMUM : 5 ANS)

LA SOCIÉTÉ



Raison sociale : Foncière Béguinage Solidaire

Forme juridique : Société en commandite par actions au capital de 554 500€ enregistrée sous le n°848 428 611

Adresse : 2 Rue Robert Schuman 44 408 Rezé Cedex

Conditions de sortie : Marché de gré à gré

Valorisation annuelle des parts à partir de la sixième année

Les personnes physiques et les personnes morales peuvent investir.



Avertissement : investir dans des titres de société présente un risque de perte en capital partiel ou total ainsi qu'un risque d'absence de liquidité à l'issue de la période d'investissement souhaitée.

FICHE DE SYNTHÈSE - LE BÉGUINAGE SOLIDAIRE

Investissez pour le Bien Commun, donnez du sens à votre épargne sur :

WWW.CREDOFUNDING.FR/FONCIERE-BEGUINAGE-SOLIDAIRE

Credolending
Pour que l'argent reste un serviteur

Credolending, une marque de Credofunding.
SAS au capital de 229.530 € - 41 rue Laure Diebold - 69009 LYON contact@credolending.fr - Tél 04.82.53.84.43 - RCS LYON 807 647 615 - Conseiller en Investissement Participatif - ORIAS n° 14007012